

Santé et Affaires sociales  
Gouvernement du Yukon

## **DÉCLARATION STATUTAIRE ET ENGAGEMENT**

**Relativement à une déclaration d'interdiction de  
communiquer déposée en vertu de  
*Loi sur les services à l'enfance et à la famille***



## DÉCLARATION STATUTAIRE ET ENGAGEMENT

### Relativement à une déclaration d'interdiction de communiquer déposée en vertu de la *Loi sur les services à l'enfance et à la famille*

Les renseignements fournis dans le présent formulaire sont recueillis en vertu des dispositions de la *Loi sur les services à l'enfance et à la famille* (art. 144), aux fins de satisfaire aux exigences de cette *Loi* en matière de divulgation de renseignements relatifs à l'adoption. Veuillez adresser toute demande relative à la collecte ou à l'utilisation de ces renseignements à la Direction des services à l'enfance et à la famille, au 867-667-3002 à Whitehorse ou, sans frais, au 1-800-661-0408, poste 3002, ou par écrit, à l'adresse postale qui apparaît à la fin du présent formulaire.

#### RENSEIGNEMENTS SUR LE REQUÉRANT<sup>1</sup>

DATE DE NAISSANCE DU REQUÉRANT JOUR            MOIS            ANNÉE	NUMÉRO D'ASSURANCE-SANTÉ DU REQUÉRANT	LE REQUÉRANT EST-IL NÉ AU YUKON? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
NOM DE FAMILLE		PRÉNOM(S)
ADRESSE POSTALE		
VILLE / PROVINCE, TERRITOIRE OU ÉTAT / PAYS		CODE POSTAL
TÉLÉPHONE À LA MAISON (        )        -	TÉLÉPHONE AU TRAVAIL (        )        -	

#### FAUSSE DÉCLARATION

En vertu de l'article 155 de la *Loi sur les services à l'enfance et à la famille*, il est interdit de faire sciemment une déclaration fautive ou trompeuse dans une requête ou dans le cadre d'une requête auprès des Services à l'enfance et à la famille pour obtenir une copie d'un enregistrement de naissance, ou tout autre document sous le régime de la partie 5 de cette *Loi*, ou pour déposer une opposition à la divulgation ou une déclaration d'interdiction de communiquer.

Quiconque contrevient aux dispositions de la *Loi sur les services à l'enfance et à la famille* commet une infraction et est passible, sur déclaration de culpabilité, d'une amende maximale de **10 000 \$** et d'un **emprisonnement maximal d'un an, ou de l'une de ces peines.**

Après avoir lu et compris l'article susmentionné de la *Loi*,

je, \_\_\_\_\_, déclare solennellement  
(Veuillez inscrire vos prénom(s) et nom de famille au complet et en lettres détachées.)

que je ne ferai pas ce qui suit :

1. sciemment communiquer avec la personne qui a déposé la déclaration ou tenter de le faire;
2. charger une autre personne de communiquer avec la personne qui a déposé la déclaration;
3. utiliser les renseignements obtenus en vertu de la partie 5 de la *Loi sur les services à l'enfance et à la famille* pour intimider ou harceler la personne qui a déposé la déclaration;
4. charger une autre personne d'intimider ou de harceler la personne qui a déposé la déclaration en utilisant les renseignements obtenus en vertu de la partie 5 de la *Loi sur les services à l'enfance et à la famille.*

Je fais la présente déclaration solennelle en toute franchise et honnêteté et je reconnais qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment.

Déclaration faite en ma présence à \_\_\_\_\_  
Signature du déclarant

dans le territoire du Yukon, ce \_\_\_\_\_ jour du mois de \_\_\_\_\_,

\_\_\_\_\_  
Signature de l'avocat, du notaire public ou du commissaire à l'assermentation

**NOTA :** La loi permet aux personnes expressément autorisées à recevoir les déclarations sous serment à facturer un droit pour ce service. Vous voudrez peut-être communiquer avec la personne concernée pour vous informer à l'avance en ce qui concerne ce droit.

#### ADRESSE POSTALE

Demande de renseignements relatifs à l'adoption  
Services à l'enfance et à la famille  
Ministère de la Santé et des Affaires sociales  
Gouvernement du Yukon  
Édifice de la Banque Royale, 4<sup>e</sup> niveau  
4114, 4<sup>e</sup> Avenue, Whitehorse (Yukon) Y1A 4N7

Téléphone : 867-667-3002  
Télécopieur : 867-393-6204  
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h  
Site Web : [www.hss.gov.yk.ca](http://www.hss.gov.yk.ca)

<sup>1</sup> Dans le présent document, les expressions désignant des personnes visent à la fois les hommes et les femmes.